

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT DU 28 MAI 2020





ANGOULÊME
224 rue Fontchaudière
CS 72219
16022 ANGOULEME Cedex

COGNAC
4 rue Jean Taransaud
CS 50255
16112 COGNAC Cedex

**ALEXANDRE
& ASSOCIÉS**
HUISSIERS DE JUSTICE

RUFFEC
3, place d'Armes
B.P 93
16700 RUFFEC

VILLEBOIS-LVALETTE
52, Grand'Rue
B.P. 2
16320 VILLEBOIS LVALETTE

Téléphone : 05.45.95.95.95 – Télécopie : 05.45.92.36.60 – Email : constat@alexandre-associés.com

www.alexandre-associés.com

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT

LE VINGT-HUIT MAI A 18 HEURES

A la requête de :

Du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, ayant son siège rue des Chasseurs, 16400 Puymoyen, agissant diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Représenté par son président, Monsieur Bruno MEUNIER.

Lequel m'expose :

Que la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente organise, le jeudi 28 mai 2020 à 18 heures, en son siège rue des Chasseurs ZE, 16400 Puymoyen, un conseil d'administration se substituant à l'assemblée générale dans le cadre des dispositions prises pour le Covid 19.

Que ce conseil d'administration doit avoir lieu sous la forme d'une visioconférence en raison de la crise sanitaire.

Que différents votes seront proposés.

Qu'afin de garantir ses droits, le requérant entend faire contrôler le bon déroulement de ce conseil d'administration, y compris le contrôle des différents votes, par un huissier de justice.

Déférant à cette requête,

Je, Eric FILHOL, huissier de justice associé au sein de la S.E.L.A.S Alexandre & Associés, huissiers de justice, 224 rue Fontchaudière à ANGOULÊME 16000, soussigné,

Me transporte ce jour rue des Chasseurs, 16400 Puymoyen, à l'effet de procéder aux constatations suivantes.

CONSTATATIONS

Sur place, je constate que sont seuls présents Monsieur le Président Bruno MEUNIER et le Directeur de la Fédération Départementale, Monsieur Cyril MOREAU.

I/VERIFICATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTS PAR VISIOCONFERENCE.

Il est demandé aux différents membres du conseil d'administration présents par visioconférence d'envoyer un mail à la fédération confirmant ainsi leur présence effective.

Sont présents :

- **Monsieur Joël BEAULIEU.**
- **Monsieur Michel BLANCHIER**
- **Monsieur Joël BOUTENEGRE**
- **Monsieur Yohann GUEDON.**
- **Monsieur Gérard KUHN.**
- **Monsieur Pascal LAMAZIERE**
- **Monsieur Bruno MEUNIER.**
- **Monsieur Gérard MOINARD.**
- **Monsieur Claude PINEL.**

- Comme commissaire aux comptes Monsieur Didier RAMMELAERE.

Je constate que des pouvoirs sont donnés :

- à Monsieur Claude PINEL par Monsieur Jean- Daniel BONNET.
- à Monsieur BOUTENEGRE par Monsieur Michel CONSTANTIN.
- à Monsieur Bruno MEUNIER par Monsieur Didier TEXIER.

Une copie de ces mails de présence et de ces pouvoirs est annexée aux présentes.

I / DEROULEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Vers 18 heures 15, je constate que Monsieur Bruno MEUNIER, ouvre la séance dudit conseil.

Il indique qu'une consultation électronique des adhérents a été effectuée de 19 au 26 mai inclus concernant les différentes résolutions à voter ce jour, afin de recueillir leur avis; il propose alors de suivre les résultats de cette consultation.

Il propose aussi de voter de manière orale en répondant aux différentes résolutions par :

- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?
- Qui est pour ?

Je constate que les membres du conseil d'administration valident de manière unanime ce procédé.

- Votes des différentes résolutions.

- 1^{ère} résolution : approuvez-vous le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 ?
- 2^{ème} résolution : approuvez-vous la ratification de la cooptation de Gérard MOINARD en tant qu'administrateur ?
- 3^{ème} résolution : approuvez-vous le rapport de gestion du conseil d'administration tel qu'il a été présenté ?
- 4^{ème} résolution : approuvez-vous le rapport d'activité tel qu'il a vous été présenté ?
- 5^{ème} résolution : approuvez-vous le rapport moral tel qui vous été présenté ?
- 6^{ème} résolution : adoptez-vous les statuts et le règlement modifiés tels qu'ils vous ont été présentés ?
- 7^{ème} résolution : approuvez-vous les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019, tels qu'ils ont été arrêtés ?
- 8^{ème} résolution : approuvez-vous le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019, tel qu'il vous é a été présenté ?

- 9^{ème} résolution : approuvez-vous l'affectation de l'imputation du déficit de 65.606,51 € au compte de réserve de gestion ?
- 10^{ème} résolution : approuvez-vous dans le cadre des projets associatifs financés à partir des réserves fédérales, la poursuite de l'opération permise de chasser à 0€, la poursuite du volet communication, le lancement du volet petit gibier n°3 et la fusion des volets grand gibier et prévention des dégâts ?
- 11^{ème} résolution : approuvez-vous le budget provisionnel 2020-2021 tel qu'il vous a été présenté ?
- 12^{ème} résolution : adoptez-vous pour la saison 2020-2021 les montants des cotisations individuelles : annuelles (71€), temporaire 9 jours (33,50€) et temporaire 3 jours (17,75€) ?
- 13^{ème} résolution : adoptez-vous pour la saison 2020-2021 le barème de la contribution liée à l'adhésion simple obligatoire à 240 € par adhérent territorial ?
- 14^{ème} résolution : adoptez-vous pour la saison 2020-2021 le barème du contrat de services à hauteur de 0,29€ par ha pour chaque adhérent territorial souscripteur ?
- 15^{ème} résolution : adoptez-vous pour la saison 2020-2021 les barèmes des cotisations, des dispositifs de marquage et des contributions permettant de financer les dégâts de grand gibier en votant pour le scénario 1 ?

Je constate que le conseil valide à l'unanimité l'ensemble des quinze résolutions proposées en votant pour.

Je constate que le conseil d'administration est clos sur ces questions.

Clôture de la séance.

Une fois ces constatations effectuées, je dresse le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.



Eric FILHOL
Huissier de justice associé